

2024-05

DÉPARTEMENT DU LOT

MAIRIE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

AR Prefecture

046-214602963-20240222-2024\_05-DE  
Reçu le 23/02/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 22 FÉVRIER 2024**

Convocation le 14 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux février à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

**Étaient présents :** Messieurs Guillaume BACCON, Jean-Bernard BENAC, Fabrice COURTIOL, Raoul DEBAR, Benoît LAFARGUE, Gérard VAN MARLE et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD et Véronique LABRANDE

**Étaient absentes :** Nelly VAN MARLE qui donne procuration à Gérard VAN MARLE, et Florence TISSANDIE-VERGNE

**Secrétaire de séance :** Véronique LABRANDE

**RESTAURATION DES PEINTURES DU MONUMENT AUX MORTS DE  
COURNOU : MODALITÉS ET PLAN DE FINANCEMENT**

Vu l'état du monument au morts de Cournou, il est nécessaire de faire une restauration des peintures en respectant les couleurs originales, pour ce faire l'entreprise « Marika Peinture » a été choisie.

Monsieur le maire propose le plan de financement suivant :

COÛT DE L'OPÉRATION = 1 300 HT

| FINANCEMENT     | MONTANT    |
|-----------------|------------|
| ONAC            | 650€ (50%) |
| AUTOFINANCEMENT | 650€ (50%) |

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

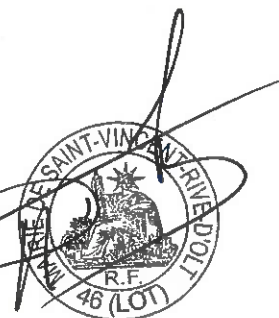
- **APPROUVE** le plan de financement tel que mentionné dans le tableau ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents, pour le parfait aboutissement de ce dossier.
- **CHARGE** Monsieur Le Maire de solliciter les organismes subventionnant ;
- **DIT** que les dépenses seront imputées en fonctionnement au compte 61558 et la recette au compte 7478.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré en séance publique, les jour,  
mois et an que dessus  
Cet acte a été publié le 23/02/2024  
Le Maire, Raoul Debar



A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT  
Le 22 février 2024  
Le Maire, Raoul Debar

